INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ASSET MANAGEMENT BY LYXOR
SOCIETE GENERALE GROUP

DARIUS ALLIANCE FUND (le "Fonds")

ISIN: FR0010224519 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.
Géré par Lyxor International Asset Management ("LIAM")

FIA soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est exposé à diverses stratégies de gestion alternative principalement par le biais d'investissements en parts d'organismes de placement collectif étrangers gérés par Lyxor Asset Management (ci-après "LAM"). LAM peut éventuellement donner un mandat de gestion à un gérant externe, spécialiste de gestion alternative, sur lequel elle exerce son contrôle réglementaire du délégataire. Le pourcentage maximum de détention des OPC est de 100%. La plupart des OPC ont un niveau de volatilité compris entre 2% et 20% et un effet de levier inférieur à 8. Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion, le Fonds pourra aussi avoir recours à des emprunts dans la limite de 10% de son actif net conformément à la réglementation en vigueur. Il cherchera également à minimiser son exposition au risque de change par le biais de contrats à terme USD/EUR.

La devise de la part est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis :** Parts d'organismes de placement collectif français ou étrangers, instruments financiers à terme.
- **Période d'investissement recommandée :** ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 3 ans.
- **Classification:** Fonds de multigestion alternative.
- **Politique de dividendes :** les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.
- **Valeur liquidative :** Hebdomadaire, calculée sur la base de la composition des actifs du Fonds arrêtée chaque mardi (est considéré comme jour ouvré tout jour qui n'est pas un jour férié au sens du Code du travail français ou un jour de fermeture de la Bourse de Paris).
- **Rachats :** Les investisseurs peuvent racheter leurs parts de façon hebdomadaire. Les ordres de rachat sont centralisés jusqu'à 15h00 (heure de Paris) le lundi (ou, si ce jour n'est pas un jour ouvré, le jour ouvré précédent) pour être exécutés sur la base de la valeur liquidative publiée le vendredi suivant (ou, si ce jour n'est pas un jour ouvré, le jour ouvré suivant).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur l'analyse du niveau de risque maximal que le gérant peut prendre en observant la stratégie du fonds, au regard des performances passées des instruments financiers utilisés. Cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 3. La catégorie 3 indique que dans des conditions normales de marché une faible perte en capital est possible, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour faiblement et très lentement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie :** Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de tout établissement financier avec lequel il conclut un accord ou une transaction. Un tel évènement pourrait entraîner une perte de valeur significative pour votre investissement.
- **Risque de liquidité :** dans certaines circonstances, certains instruments financiers détenus par le Fonds ou influençant sa valeur peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Dans de telles circonstances, le Fonds est susceptible de perdre de la valeur et/ou de suspendre temporairement la publication de sa valeur liquidative et/ou de refuser les souscriptions et les rachats.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse **www.lyxorfunds.com.**

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	3 % maximum non acquis au FCP
Frais de sortie :	3 % maximum non acquis au FCP
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courant :	2,03 %.
Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en janvier 2015 (TTC, le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	0.62%. Pour plus d'information, se reporter à la partie « Commission de surperformance » du prospectus du Fonds.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.
La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds.
Le Fonds a été créé le 19 septembre 2005.

PERFORMANCE ANNUELLE DE DARIUS ALLIANCE FUND (en %)

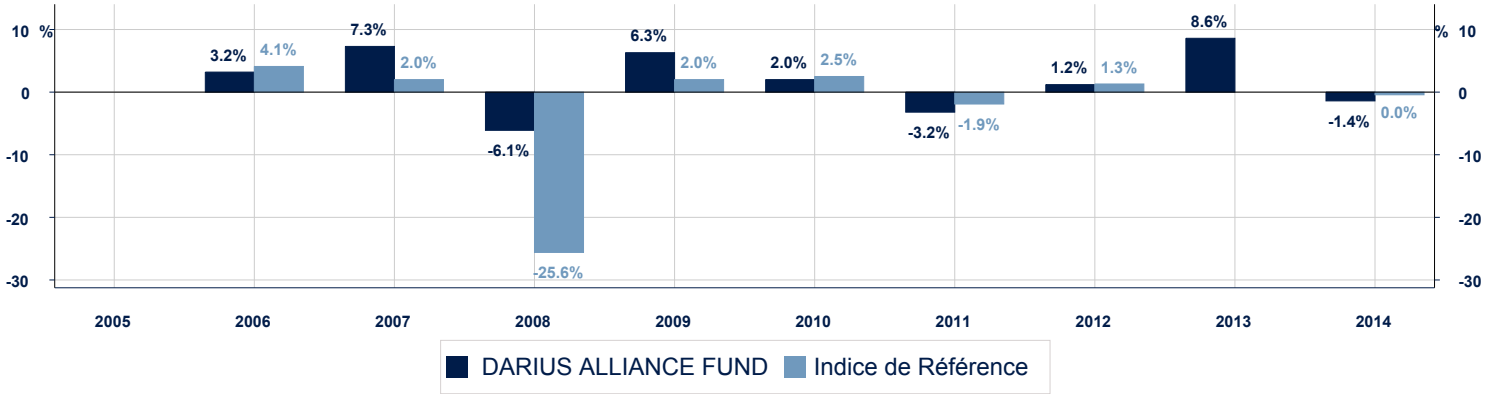

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale.
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires :** le prospectus, la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse **www.lyxorfunds.com.**

Le Prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels du Fonds, sont disponibles en français, gratuitement et sur demande, auprès de LIAM, Service Clients, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

La responsabilité de LIAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
LIAM et le Fonds sont agréés en France et règlementés par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 4 février 2015.